

Prix : 300F Cfa

AGROPASTEUR

Mensuel d'Informations sur l'Élevage, l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement - Issn 0850-5128 - Numéro N°94 Février 2016

FRANÇOIS BURGAUD, PRÉSIDENT DE L'ADEPTA

L'AGRICULTURE EN MOUVEMENT



AUTOSUFFISANCE EN RIZ EN 2017

CONTRIBUTION DU JAPON, À TRAVERS LE PROJET D'APPUI À LA RIZICULTURE PLUVIALE



LE PROGRAMME (MESA)

UNE APPROCHE RÉGIONALE ÉCO SYSTÉMIQUE, INCLUSIVE ET INTÉGRÉE



ELEVAGE

MME AMINATA MBENGUE NDIAYE FAIT LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL 2015



CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ARACHIDIÈRE 2015-2016

Les Producteurs témoignent leur satisfaction



10^{ème} ÉDITIONS DE SALADAM

Un moment d'échanges et de partenariat

Un tour au Salon International de l'Élevage dénommé SALADAM a permis de découvrir des moutons, des vaches, des taureaux des chèvres, des bœufs, des taureaux et diverses autres espèces animales exposées dans les stands visités par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dr Papa Abdoulaye Seck qui représentait le Premier Ministre du Sénégal Mouhamed Boune Abdallah Dione.

La dixième édition de ce salon, une initiative de l'Alliance pour le Développement et l'Amélioration des races de Moutons, a vu la participation d'acteurs professionnels du secteur de l'élevage intensif. En plus des agriculteurs et des éleveurs, le salon a accueilli les représentants des minoteries, des équipementiers, de matériels d'élevage et de laboratoires vétérinaires spécialistes de l'aliment et des médicaments vétérinaires. Près de trois cent exposants ont été dénombrés.

Le salon a permis aux exposants de pouvoir nouer, voire sceller des partenariats et de rendre visibles au mieux leurs produits.

M. Abou Kane, Président du Comité d'Organisation du SALADAM 2016, l'initiateur du salon, en rappelle l'objectif : «rassembler tous les acteurs et professionnels du Sénégal en vue d'instaurer le dialogue et des échanges non seulement entre eux mais aussi entre eux et les laboratoires vétérinaires, les minoteries, les équipementiers et matériels d'élevage et

les pouvoirs publics qui s'occupent du secteur, à savoir le département de l'élevage et des productions animales ; c'est aussi de pouvoir montrer et démontrer aux sénégalais ce que nous faisons et notre part contributive à l'économie nationale.»

Présidant la cérémonie d'ouverture au nom du Premier Ministre, Dr Papa Abdoulaye Seck, ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a salué cette importante initiative qui recoupe la volonté des autorités sénégalaises de développer le secteur de l'élevage et des productions animales.

Le ministre a également profité de cette occasion pour revenir sur les nombreux efforts entrepris dans le secteur et les perspectives. C'est dans ce cadre qu'il a annoncé la mise en œuvre effective du Programme National d'Autosuffisance en Moutons, avec une forte implication de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et du Conseil National de Concertation et de Coopération des



Ruraux (CNCR). Programme pour lequel il a demandé une forte implication à la base des organisations d'éleveurs de moutons et de tous les systèmes d'élevage dont l'intensif qui constitue la centralité des activités de l'association que dirige M. Abou Kane, initiateur du salon qui évolue dans l'amélioration sélective.

M. Baba Diaw, Ministre Conseiller à la Présidence de la République, était le parrain de cette 10^{ème} édition du SALADAM.

Grand éleveur, ce timonier de l'élevage sénégalais a, en cette dixième édition du SALADAM 2016, déplacé sa ferme de Pout au Salon, en plus de son appui consistant. C'est véritablement un motif d'encouragement des éleveurs et de les stimuler à plus de pragmatisme et d'organisation pour faire de l'élevage un levier important du développement économique et social du pays.

Ousmane Sene

PARTENARIAT FIARA – FEAFRO DU BRÉSIL

Des opportunités d'affaires sur l'axe Sao Paulo-Dakar

Dans le cadre de ses activités, la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) va développer d'importantes relations de partenariats avec la Foire Internationale de Négoce, de Commerce, de Culture et d'Artisanat (FEAFRO) de Sao Paulo, Brésil.

La 3^{ème} édition de la FEAFRO laquelle avait participé les responsables de la FIARA à Sao Paulo au Brésil du 29 au 31 Octobre 2015 était une occasion pour découvrir des opportunités d'affaires et de contacts non seulement avec les entreprises brésiliennes mais aussi avec d'importants hommes d'affaires de l'Amérique du Sud. La 17^{ème} édition de la FIARA se tiendra du 29 au 18 Avril

2016 au CICES et est partie de l'avis de Boubacar Cissé Président de la FIARA « pour établir des records en termes de participation des pays de la sous région et de l'Europe mais aussi en animation culturelle et artistique. L'Invité d'honneur cette année sera le Brésil ; Cette édition prévoit surtout, le jumelage officiel de la FIARA et de la FEAFRO, à l'occasion d'une grande cérémonie qui sera marquée par la présence de hautes autorités sénégalaises et brésiliennes ainsi que de hauts responsables de l'UEMOA et des parlementaires du MERCOSUL, une institution de la communauté économique d'Amérique Latine

L'état de Sao Paulo qui a abrité la FEAFRO

est la première région industrielle et tertiaire du Brésil et demeure aussi le cœur agricole du Brésil ; l'agriculture moderne y est organisée à travers de grandes coopératives régionales ; un argument de taille qui justifie pleinement le thème central des panels qui seront axés sur le rôle et la place des organisations paysannes et des exploitations familiales dans la mise en œuvre du

Plan Sénégal Emergent (PSE) .

.C'est dans cette perspective que le Comité d'organisation de la FIARA a mis à profit un point de presse pour apporter des éclairages et saluer cette opportunité qui est offerte par le Brésil pour magnifier la coopération sud-sud pour le développement de notre continent et de notre cher pays

Babacar sene

WEEK AND DU POULET 2016

Madame Aminata Mbengue Ndiaye Ministre de l'Élevage et des Productions Animales a présidé la cérémonie officielle de la Journée Scientifique sur la filière ; c'était à la maison de la culture Doutra Seck ; cette édition 2016 était placée sous le parrainage de Mr Ameth Amar Président Directeur Général de NMA Senders

SIA Paris 2016 : Le Cirad au Salon International de l'Agriculture : développement durable et filières agricoles tropicales

Du 27 février au 6 mars 2016, le Centre français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud (Cirad) participera au Salon International de l'Agriculture, Paris Expo, Porte de Versailles (Hall 4, Allée B, n° 080), en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et France Médias Monde.

Cette année, le Cirad et l'AFD vous invitent à explorer le thème « Développement durable et filières tropicales-Des filières agricoles en profonde mutation ».

Derrière les produits d'origine tropicale que nous consommons se cachent des filières agricoles essentielles pour de nombreux pays, notamment les plus pauvres. Celles-ci doivent aujourd'hui relever de nouveaux défis : modifications climatiques, transformation des modes de production, d'échanges, de consommation... Pour y parvenir, les filières agricoles tropicales doivent évoluer afin de se dévelop-

per davantage tout en limitant leurs impacts sur l'environnement. Le Cirad et l'AFD accompagnent leurs acteurs et les aident à s'adapter à ces changements.

Fort de sa longue expérience des filières agricoles tropicales et de ses nombreux partenariats au Sud, le Cirad analyse leurs transformations ainsi que leurs liens avec le développement durable. Ses chercheurs conçoivent les outils permettant de quantifier puis d'optimiser l'utilisation des ressources, de sélectionner les espèces, de choisir les méthodes de culture, de valoriser les déchets... Leurs travaux permettent d'évaluer et maîtriser les impacts économiques, écologiques ou sociétaux des filières agricoles.

Le Cirad contribue ainsi de manière pertinente et originale au nouveau programme de développement durable de la planète adopté par l'ONU pour les quinze prochaines années, et traduit en 17 objectifs du développement durable.

AGROPASTEUR

AGROPASTEUR

MENSUEL D'INFORMATIONS SUR L'ELEVAGE, L'AGRICULTURE, LA PÊCHE ET L'ENVIRONNEMENT

Tél : 221 775362018 Sacré Coeur2 Villa N°8608/G face Rondpoint
Boulangerie jaune

77 536 20 18

Web : www.agropasteur.info

Email : agropasteur@yahoo.fr

babasene402@gmail.com Dakar Sénégal

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Babacar SENE
COMITÉ DE RÉDACTION : Ousmane SENE, Papa SAMB, Ousmane SENE, Aminou DIOP, Niakhaly SENE, Tengui THIARE (Stagiaire), Falang FALL

MONTAGE :  77 998 10 44

IMPRESSION : AFRICOM

DISTRIBUTION : ADP

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION ARACHIDIÈRE 2015-2016 Près de 106 000 tonnes exportées par le Sénégal

En moins de onze (11) semaines de commercialisation, et jusqu'au 8 février dernier, les opérateurs sénégalais ont réussi à exporter vers l'étranger une production de 105.955 tonnes d'arachide. Et ceci avec toutes les normes phytosanitaires requises et les dispositions de garantie autour desquelles notre pays et ses partenaires de l'étranger se sont mis d'accord. Cette nouvelle a été annoncée par Abib Thiam, Président du Collectif des opérateurs exportateurs de graines d'arachide (Copega), lors d'une réunion de bilan à miparcours, suivie d'une sensibilisation en direction des membres de ladite organisation sur les mesures à adopter pour réussir une bonne campagne. Ces opérateurs ont aussi émis la volonté

de contribuer à hauteur de 10 à 15 tonnes de semences pour la prochaine campagne de distribution des semences et intrants agricoles. Déjà, informent-ils, une partie de cette production semencière est déjà en place dans des magasins qu'ils ont aménagés à cette occasion pour mettre plus tard à la disposition des producteurs des semences de qualité. Ces exportateurs sénégalais concrétisent ainsi leur volonté de toujours contribuer à la remobilisation du capital semencier dans notre pays. Comme d'ailleurs c'était le cas lors de la dernière campagne de distribution des semences où ils avaient offert des semences à l'ensemble des producteurs avec qui, ils ont signé des accords de partenariat.



Les Producteurs témoignent leur satisfaction



Oumar Sakho Président de la Convention Nationale pour le Développement Rural, Coordinateur des activités du Syndicat Japando dans le processus de mise en place des chambres d'agriculture au Sénégal

Les étapes de Kaolack et de Louga ont été

très importantes pour la délégation du Comité de Pilotage pour la création des Chambres d'Agriculture au Sénégal dirigée par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural en charge de l'Accompagnement et de la Mutualisation

des Organisations Paysannes ; c'était lors des CRD Spéciaux de réflexion sur la création des Chambres d'Agriculture ; moment fort pour les producteurs du bassin arachidier de témoigner leur reconnaissance face à leur satisfaction du déroulement de la campagne agricole de cette année ils ont tenu à le témoigner au Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural qui a pris d'importantes mesures pour faciliter le bon déroulement ; c'est une initiative des producteurs en l'occurrence Mr Abdoulaye Arona Kâ Président de la Confédération Paysanne du Sénégal(CPS) et de Monsieur Oumar Sakho Président de la Convention Nationale pour le Développement Rural (CNDR) par ailleurs Coordinateur des Activités du Syndicat Jaapando du Sénégal ; cette année l'évaluation a été jugée satisfaisante eut égard au bon système mis en place pour placer le producteur au cœur du processus

L'initiative De l'avis de Mr Oumar Sakho en compagnie des producteurs du bassin

arachidier « à l'issue des douze régions que nous avons fait avec le Secrétaire d'Etat, les producteurs d'arachides et de niébé m'ont demandé d'apporter ce témoignage au Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural Dr Papa Abdoulaye Seck pour confirmer l'évaluation positive de la production arachidière de cette année en milieu rural ;

En effet , cette année les producteurs se sont réjouis du fait que l'arachide commence enfin à nourrir le producteur ; cette année la commercialisation et la vente des graines se sont bien passées avec le prix de 250 francs le Kg ; les opérateurs et les fournisseurs viennent jusque chez eux pour acheter les productions arachidières ; ce qui était différent des périodes où les producteurs courraient derrière ces opérateurs ; les producteurs ne bradent plus leurs récoltes ; cette ère des abattements et des bons impayés est révolue pour laisser la place aux producteurs enthousiastes de discuter d'égale à égale les prix et de manière verticale ; ce qui les libère et les rend indépendant en matière de gestion de leurs productions

C'est pourquoi nous saluons cette nouvelle dynamique enclenchée par le Ministre de l'Agriculture et soutenons ses actions face à cette métamorphose de l'agriculture sénégalaise ; nous lui demandons de persévérer car la bonne voie a été trouvée au seul bénéfice des producteurs qui ne subissent plus les turpitudes de la campagne agricole notamment lors de la commercialisation ; le prix plancher de 200 Francs CFA a été déterminant cette année dans la fixation du prix au kg d'arachide ; ce qui est à saluer A Kaolack les producteurs nous ont démontré qu'avec une tonne d'arachide à 250.000 francs Cfa ils peuvent acheter désormais plus de quatre tonne de ciment pour améliorer leur habitat ou soigner sa famille ou assurer une bonne éducation à ses enfants ou améliorer ses conditions ou son cadre de vie ; donc nous avons pensé aujourd'hui qu'il était judicieux de profiter des étapes de Kaolack et de Louga pour saluer les efforts du Ministre et de ses collaborateurs et de confirmer en même temps les chiffres que la FAO , FEWNET, CILSS et le Gouvernement du Sénégal ont donné sur les productions arachidières ; il faut maintenir les acquis aujourd'hui car nous tendons vers un système agricole performant « .

INNOVATION

Couverture de l'actualité présidentielle : des points focaux dans les organes de presse

L'initiative a été prise d'avoir dans chaque organe de presse, un point focal qui couvre l'actualité présidentielle. Dans cette perspective, une rencontre de prise de contact a eu lieu récemment au Palais de la République entre les journalistes concernés et El Hadj Hamidou Kassé ministre Conseiller, Coordonnateur du pôle communication de la présidence.

Le Président de la République Macky Sall est venu échanger avec l'assistance. Une occasion pour lui d'annoncer d'importantes décisions parmi lesquelles l'association de la presse à ses tournées et la hausse de l'aide à la presse. Le Chef de l'Etat souhaite cependant plus de professionnalisme dans le traitement de questions comme celles relatives au terrorisme. Il a par ailleurs renouvelé sa confiance au Pôle Média de la présidence qui a été facilitatrice de la rencontre et qui a voulu innover en se dotant de points focaux dans les organes de presse du pays.

Le président de la République a annoncé que pour chaque déplacement une rotation se fera, mais il y a l'information

publique qui doit être mise à la disposition de toute la presse, pour tous les médias.» A ce propos le chef de l'Etat a déclaré que «la présidence est une maison de verre. Nous voulons que l'information publique soit portée à la connaissance du public et nous veillerons à ce qu'elle soit bien portée » a-t-il conclu. Auparavant El Hadj Hamidou Kassé ministre Conseiller, Coordonnateur du pôle communication de la présidence a tenu à faire certains éclairages et confirme que « la mise en place de ce système va faciliter l'accès des journalistes à l'information. Le point focal désigné sera informé à temps réel sur les activités du président de la République. Le Pôle Communication va aussi appor-

ter son assistance aux journalistes qui souhaitent avoir la position de la présidence sur des sujets qui les intéressent et la collaboration portera sur des questions qui méritent d'être portées à la connaissance du public. Des sessions de briefing seront également organisées sur des questions présidentielles et l'option de voyage avec la presse privée sera poursuivie par le président de la République et le choix des journalistes dans ce cadre sera laissé à l'appréciation des responsables des organes de presse ciblés.

La presse spécialisée ne sera pas en reste pour accompagner les grands projets agricoles du chef de l'Etat et bien sûr sur d'autres questions agricoles et rurales de manière à amplifier les actions dans ce domaine du Président de la République le Président Macky Sall qui a mis en avant l'agriculture dans le Plan Sénégal émergent pour tirer la croissance de l'économie du pays. »

AUTOSUFFISANCE EN RIZ EN 2017

Contribution du Japon, à travers le Projet d'Appui à la Riziculture Pluviale

En mettant à la disposition des petits producteurs sénégalais trois cent semoirs, cent décortiqueuses, trente batteuses et vingt cinq motoculteurs, à travers le Projet d'Appui à la Riziculture Pluviale, le Japon apporte un appui substantiel au programme d'autosuffisance en riz à l'horizon 2017. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural Dr Papa Abdoulaye Seck et Son Excellence S.E.M.TAKASHI KITAHARA, Ambassadeur du Japon au Sénégal ont récemment paraphé le document de financement de ce projet, financé à hauteur d'un milliard cinquante trois millions huit cent mille francs Cfa sera exécuté dans neuf régions du Sénégal pour un délai maximal d'un an.

« La mécanisation est un intrant stratégique majeur dans le cadre de la transformation d'une agriculture. » Cette déclaration du Dr Papa Abdoulaye Seck, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural traduit toute l'importance accordée au financement de lots de matériel par le Japon au Sénégal qui participe à l'élévation du niveau de mécanisation de notre riziculture en zone pluviale.

Le financement du Projet d'Appui à la Riziculture pluviale du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural par le Japon traduit toute la volonté du gouvernement japonais de renforcer sa contribution au développement de capacités locales de production de riz au

Sénégal pour l'atteinte des objectifs du Programme National d'Autosuffisance en Riz à l'horizon 2017.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural Dr Papa Abdoulaye Seck et Son Excellence S.E.M.TAKASHI KITAHARA, Ambassadeur du Japon au Sénégal ont paraphé le document de financement. Une occasion pour Son Excellence l'Ambassadeur du Japon au Sénégal de rappeler l'objectif de ce projet qui est selon lui « de mettre à la disposition des petits producteurs sénégalais trois cent semoirs, cent décortiqueuses, trente batteuses et vingt cinq motoculteurs. Le financement de ce lot de matériels traduit la volonté du Sénégal pour l'atteinte des objectifs du Programme national d'autosuffisance en riz à l'horizon 2017. »

Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dr Papa Abdoulaye Seck, ce financement permettra très certainement d'augmenter la productivité mais aussi de réduire la pénibilité du travail et d'embraver plus de superficies. De l'avis du ministre « la mécanisation est un intrant stratégique majeur dans le cadre de la transformation d'une agriculture. »

Il est à signaler que parmi les sept ruptures opérées par la tutelle dans le cadre de l'autosuffisance en riz l'agriculture pluviale occupe une place de choix.

Le ministre indique, pour cette campagne, une production de plus de 917.000 tonnes de riz paddy dont 50%



grâce à la zone pluviale ; mais, reconnaît-il, « il nous faut encore accélérer la cadence car nous visons l'autosuffisance à partir d'un schéma reposant sur une contribution des zones irriguées à hauteur de 60% et 40% pour les zones pluviales. »

A l'occasion de la signature de cet important financement qui relance la riziculture pluviale Mme Khady Mané « la Lionne de la Casamance » par ailleurs Honorable Député à l'Assemblée Nationale, parlant au nom des femmes, a fait le plaidoyer des femmes de la

Casamance longtemps considérée comme le grenier du Sénégal avec l'excellente contribution des femmes dans les vallées et les plateaux du sud.

Pour rappel le projet, financé à hauteur d'un milliard cinquante trois millions huit cent mille francs Cfa sera exécuté dans neuf régions du Sénégal pour un délai maximal d'un an ; une façon pour accélérer la cadence en vue d'atteindre l'objectif d'un million six cent mille tonnes de riz en 2017.

Babacar Sène

COOPÉRATION JAPON SÉNÉGAL - DON D'ENGRAIS AU SÉNÉGAL

Plus de huit mille tonnes offertes par le Japon

Au titre de l'aide financière non remboursable, le Japon a répondu à l'appel du Sénégal par un don d'engrais dans le cadre du Projet de sécurité alimentaire pour les agriculteurs défavorisés. Il s'agit de huit mille deux cent quarante deux tonnes d'une valeur d'un milliard neuf cent millions de francs Cfa. Cette contribution s'inscrit dans le processus de relance de l'agriculture sénégalaise par un soutien aux agriculteurs défavorisés.

Il a été procédé à un échange de notes en avril 2014 entre les deux pays le Sénégal et le Japon pour la fourniture d'engrais de qualité au profit des petits producteurs afin de soutenir leur production agricole et augmenter les rendements. Sont concernées les régions de Saint-Louis, Matam, Kaffrine, Fatick et Kaolack.

La cérémonie de remise de don Dr Dogo Seck, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a donné des assurances quant à l'utilisation à bon escient de ce don suivant les termes de l'accord liant le Sénégal et le Japon. C'était en présence de Directeurs nationaux, d'opérateurs et de producteurs qui ont tous salué la portée de cet appui qui intervient en pleine campagne de commercialisation pour préparer la campagne agricole à venir. C'est véritablement un gage de respect du calendrier agricole, préparant l'hivernage prochain dès le mois de décembre.

Le représentant de l'Ambassadeur du Japon au Sénégal, en l'occurrence le Premier Secrétaire de l'Ambassade a indiqué que

l'agriculture sénégalaise est un domaine majeur de la coopération japonaise ; et cette orientation correspond aux politiques du gouvernement.

Il a saisi cette occasion pour magnifier l'exemplarité de la coopération qui a un actif important qui se justifie par la mise à disposition aux agriculteurs sénégalais de près de 40.000 tonnes d'engrais équivalent à plus de neuf milliards de francs Cfa.

Le représentant de la JICA, M. Kahori Tanaka, est d'avis que l'augmentation de la productivité permet d'améliorer les conditions alimentaires des ménages vulnérables pour rendre durables les rendements agricoles. C'est véritablement un pas de plus vers l'atteinte de l'autosuffisance céréalière. Pour rappel, la mise en œuvre du Projet d'amélioration de la productivité dans les aménagements hydro-agricoles dans la Vallée du Fleuve Sénégal (PAPRIZ) a permis d'obtenir des résultats probants ; la première phase de ce projet Kr2013 qui vise à contribuer à l'autosuffisance en céréales a permis non seulement d'augmenter la production de riz de plus de 30% mais également d'accroître les revenus des paysans de 20% par rapport à l'année 2010.

Ainsi, en plus des régions du nord, l'aide japonaise se déploie au centre du pays particulièrement dans les régions de Fatick et de Kaolack qui sont exposées aux aléas climatiques.

IMPRESSIONS

C'est la société « Agrophytex » qui va vendre

l'Urée à un coût préférentiel et l'argent généré va contribuer à financer le développement agricole du Sénégal. Un compte sera ouvert pour l'argent généré par la vente de l'engrais et sera géré par la Direction de l'Agriculture pour permettra ainsi de financer des projets de développement agricoles du Sénégal.

Dr Dogo Seck Secrétaire Général du MAER : « Cette cérémonie de remise de don reflète le dynamisme de la coopération sénégal japonaise. A la suite de notre requête que le gouvernement japonais a réagi avec promptitude et générosité par ce don qui sera utilisé à bon escient. Le gouvernement ambitionne d'augmenter sensiblement la production agricole, notamment celle rizicole. Il est évident que l'intensification agricole et l'utilisation d'engrais contribuent à matérialiser cette vision du chef de l'Etat. »

Kahori Tanaka, Représentant de la JICA : « les recettes tirées de la vente de cet engrais offert par le gouvernement japonais seront alimentent un fonds appelé « Fonds de Contrepartie » destiné à financer d'autres projets de développement rural. L'objectif recherché, à travers la création de ce fonds, est d'appuyer le Sénégal dans la lutte pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. »

Oumar Sané, Directeur de l'Agriculture du Sénégal : « ce fonds dispose actuellement de trois milliards cinq cent millions de francs Cfa. Depuis 2008 le Japon a octroyé 40 mille tonnes d'engrais au Sénégal. Ce qui



a permis de cumuler cette somme. Ainsi, neuf cent millions ont été déjà décaissés pour financer un projet d'appui visant à apporter une aide matérielle pour l'autosuffisance en riz. »

Oumar Boye, DGA d'Agrophytex : « ce don s'insère dans un programme que nous déroulons avec le ministère de l'Agriculture depuis longtemps. Nous intervenons depuis 2007 au niveau des communautés rurales devenues communes aujourd'hui, des villages où des commissions locales sont installées pour une bonne gouvernance et la transparence dans la gestion. Les autorités administratives et les représentants des producteurs s'y retrouvent et siègent en harmonie dans une commission chargée de la distribution aux bénéficiaires. »

LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA PARTICIPATION DU SÉNÉGAL AU 53^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS 2016 (27 FÉVRIER AU 6 MARS 2016 AU PARC DES EXPOSITIONS, PORTE DE VERSAILLES.)

Le Sénégal en route vers 53^{ème} Edition du Salon International de l'Agriculture de Paris 2016



Dr Ibrahim Mendy le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural et Commissaire de l'Organisation du SIA

Le Sénégal va participer à la 53^e édition du Salon International de l'Agriculture (Sia) 2016 à Paris. Prévu en France à Paris à Porte de Versailles du 27 février au 7 mars 2016, le Salon verra la participation de plus de 600.000 visiteurs, de 1.050 exposants dont 88 exposants internationaux venant de 22 pays, de 1571 journalistes et 3.859 animaux. Ainsi, ce sera 9 jours « de découvertes, de rencontres, d'échanges et de partages du monde agricole autour de la thématique " Agriculture et Alimentation Citoyenne" ».

Le Sénégal sera encore de la partie pour mettre en exergue, dans l'imposant pavillon qu'il occupera toute la diversité de son Agriculture en bonne pôle dans le Plan Sénégal Emergent(PSE), les performances réalisées dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Les Agriculteurs Sénégalais seront encore cette année au SIA ; et les autorités en charge de l'organisation appellent à plus de responsabilités pour vendre l'image du Sénégal Agricole à l'extérieur.

Et pour une fertilisation croisée entre professionnels

Ce Salon reflète comme toujours à quel point les questions agricoles et alimentaires sont plus que jamais un enjeu de société

L'édition 2016 du Salon va marquer le développement d'un accueil qui facilite et optimise la visite des professionnels ; il s'agira de s'engager aux côtés des professionnels, promouvoir, mettre en avant l'excellence et le savoir faire autant de mission que remplit le Salon International de l'Agriculture de Paris. Lors de ce Salon les services et métiers de l'Agriculture de France ne seront pas restés ; quelques exposants prendront part :

-Emploi - Formation- Recherche (INRA, CIRAD)

-Syndicats-Banques (Crédit Agricole, Crédit Mutuel)

-Assurances-Prévoyance (Groupema, Agrica, AG2R, la Mondiale)

-Industrie-Institutionnels (Ministères de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

Ainsi le Salon est bien parti pour être une véritable plateforme d'échanges de rencontres et de business pour les professionnels des filières agricole et agroalimentaires

Pour le Sénégal l'organisation du Salon Internationale de l'Agriculture est sous la houlette du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), l'Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS) ; Dr Ibrahim Mendy le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural est le Commissaire de l'Organisation du SIA

Il a déclaré à Dakar lors de la cérémonie de lancement officiel de la participation du Sénégal au 53^{ème} Salon international de l'agriculture de Paris qui se tiendra du 27 février au 6 mars au Parc des expositions, Porte de Versailles « que le Sénégal est fin prêt pour assurer les conditions d'une bonne participation ; il a en outre révélé que « cette année édition 2016 à Paris, sera l'occasion propice pour dévoiler devant « les yeux du monde Agricole » les réalisations du Sénégal ; on y va avec le Ministère l'Élevage pour avoir une présentation globale . de ce fait le Salon constitue une vitrine qui permet de présenter ce qu'on fait de mieux dans l'Agriculture au niveau du Sénégal »,

Le SIA constitue comme chaque année l'évènement phare de promotion du secteur agricole à savoir la production agricole et l'élevage. C'est la raison pour laquelle le Sénégal y participe depuis maintenant quinze ans »

Toutefois, le ministère de l'Agriculture y associe tous les acteurs du Secteur de la transformation des produits agricoles aux industriels qui sont l'agroalimentaire en passant par les institutionnels.

babacar sene

PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PRAPS Atelier d'information et de formation des spécialistes en communication et suivi évaluation des pays impliqués dans le Projet



Du 17 au 19 février 2016 se tiendra à Bamako, au Mali, un atelier d'information et de formation des Spécialistes en Communication et Suivi-Evaluation du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). Il réunira une trentaine de participants des pays impliqués dans la mise en œuvre du PRAPS, des Organisations Paysannes évoluant dans le pastoralisme, des Experts des trois sites du CILSS et des représentants de la Banque Mondiale. La communication et le suivi-évaluation

jouent des rôles déterminants dans la mise en œuvre du Projet. Une bonne communication contribue à une circulation adéquate de l'information entre les parties prenantes, à leur implication et suscitera particulièrement leur forte adhésion au PRAPS. Elle traduit en langage accessible les résultats découlant du suivi-évaluation. D'où la nécessité de renforcer la synergie entre les experts en charge des deux domaines pour une mise en œuvre efficiente du Projet. En rappel, le PRAPS est financé par le

groupe de la Banque Mondiale et vise à « améliorer l'accès des moyens et services de production essentiels et l'accès aux marchés pour les éleveurs transhumants et les agro-pasteurs le long des axes de transhumance et les zones transfrontalières des six pays du Sahel » ; il est doté d'une enveloppe financière de 248 millions de dollars US soit plus de 150 milliards de FCFA, et est mis en œuvre au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad sous la coordination régionale du CILSS.

M. FRANÇOIS BURGAUD, PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DES PRODUITS ET TECHNIQUES AGROALIMENTAIRES (ADEPTA)

«Le SIAGRO doit s'adapter à un environnement plus concurrentiel»

Depuis 18 ans, l'ADEPTA organise la participation des sociétés françaises au SIAGRO. Au fil des éditions, leur nombre augmente. Cette année, elles devraient être plus de 35. C'est dire l'intérêt conféré à cette manifestation comme le confirme dans cet entretien, M. François Burgaud, Président du Groupe Afrique de l'ADEPTA. Aux technologies, s'ajouteront cette année, la recherche française, avec le CIRAD et l'IRD, et les financements publics, avec l'AFD, annonce-t-il, estimant par ailleurs que le SIAGRO, seul salon pérenne à ce jour en Afrique de l'ouest doit s'ouvrir davantage à la sous-région et s'adapter à un environnement plus concurrentiel.

Agropasteur : Quelle est la spécificité du SIAGRO et dans quel contexte le placez-vous en cette année 2016 ?

Le SIAGRO est le seul salon pérenne à ce jour en Afrique de l'ouest. Le SIAGRO 2016 est le premier depuis la reprise, l'an dernier, du SARA à Abidjan et le lancement, toujours en 2015, d'un grand Salon agricole et agro-alimentaire au Nigéria. Il est donc intéressant de voir comment le SIAGRO va s'adapter à cet environnement plus concurrentiel.

Agropasteur : Quel bilan peut-on avoir de la participation des sociétés françaises depuis le SIAGRO et quels sont les domaines explorés et les cibles ?

Cela fait 18 ans que l'ADEPTA organise la participation des sociétés françaises au SIAGRO. Leur nombre a constamment augmenté et elles devraient être à nouveau plus de 35 cette année. L'ensemble des acteurs professionnels du secteur agricole et agro-alimentaire et de l'élevage, au moins sénégalais, est présent. Le pavillon français sera organisé en 4 pôles :

- Grandes cultures et maraîchage : intrants, irrigation, machinisme agricole
- Elevage bovin et aviculture : génétique, bâtiment, couvoirs, santé et alimentation animales
- Industries Agro-Alimentaires : abattage, traitement de la viande, du lait, des fruits et légumes ; conservation et froid ; emballage et embouteillage.
- Institutions de promotion et de financement ; recherche

Agropasteur : La particularité de cette SIAGRO 2016 est l'organisation d'un atelier technique sur la biosécurité dans les élevages avicoles en plus des rencontres avec le PSE, les délégations de syndicats et d'organisations paysannes et les étudiants de l'école vétérinaire. Que faut-il attendre de ces rencontres ?

Effectivement, nous organisons avec l'IPAS un atelier technique sur la bio-sécurité dans les élevages agricoles. Nous avons une coopération traditionnelle avec cette organisation et nous avons convenu avec son président, Babacar NGOM, que les entreprises sénégalaises de l'aviculture sont, comme dans toute l'Afrique de l'ouest, confrontées à cette question de la bio-sécurité, qui est un enjeu majeur pour le développement de la filière avicole. De leur côté, nos entreprises ont l'expertise et les solutions techniques capables de répondre à cette préoccupation. Concernant le PSE, l'Ambassade de France est en relation avec le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Elevage et le ministère du Commerce, mais il est clair que les entreprises françaises, comme leurs clients sénégalais, ont un intérêt majeur à mieux connaître cet important programme d'investissement du gouvernement sénégalais. Enfin, le pavillon français organisera, à

chaque fois qu'il le faudra, des rencontres avec l'ensemble des entreprises présentes. C'est dans ce cadre que nous accueillerons une délégation conduite par le président des Forces Paysannes, le Député, Aliou DIA, et que nous recevrons les étudiants de dernière année de l'Ecole vétérinaire.

Agropasteur : Quelles sont les innovations pour 2016 dans un contexte de Salon International de l'Agriculture de Paris et d'avant Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) dans le même mois de mars ?

Depuis l'origine du SIAGRO, nous avons l'habitude de cette proximité avec le Salon International de l'Agriculture à Paris. Mais vous n'ignorez pas que ce dernier est d'abord une vitrine de l'Elevage et de l'Agriculture pour le Grand public, en particulier de la région parisienne. Il reste que c'est aussi une occasion d'échanger avec de nombreux pays étrangers, et le Sénégal, en particulier, est un exposant de ce salon. Par ailleurs, c'est l'occasion pour le Ministre français d'inviter ses homologues. Nous rencontrerons la Ministre de l'Elevage et le Ministre de l'Agriculture du Sénégal. Concernant la FIARA, nous avons souhaité, il y a quelques années, que les organisateurs de la foire, comme du SIAGRO, étudient au moins une concomitance dans le temps de ces deux initiatives mais visiblement cela n'a pas été possible.

Agropasteur : Après le changement politique, suite à l'élection présidentielle, les autorités sénégalaises affirment leur intérêt, leurs préoccupations concernant l'agriculture sénégalaise. Le PSE le PRACAS sont là, quelle appréciation en faites-vous ?

Les deux programmes que vous évoquez sont extrêmement importants, et marquent la volonté des autorités sénégalaises de remettre l'Agriculture et l'Agroalimentaire dans les priorités de l'Etat et d'encourager une plus grande participation du secteur privé en général, depuis les paysans jusqu'au dernier transformateur. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Agropasteur : Vous vous battez toujours pour l'agrément du Sénégal dans des systèmes internationaux de contrôle de la qualité des semences qui dépendent de l'OCDE. Est-ce que le process reste toujours d'actualité ? Et quel intérêt pour le Sénégal où de telles questions sont prises à bras le corps avec les nouvelles autorités en charge de l'Agriculture et de l'équipement rural ?

Le Sénégal a obtenu en 2015 l'agrément par l'OCDE de son système de certification de la qualité des semences de maïs, de sorgho et de riz produites au Sénégal. Le premier effet de l'agrément est de permettre au Sénégal,



pour ces trois espèces, d'exporter ses semences dans de nombreux pays, par exemple en Afrique du Sud ou au Kenya, qui sont dans ce système international et qui ont besoin de ce type de certification. Pour l'Union européenne, qui reste une destination cible notamment pour les semences de maïs, il faut un agrément supplémentaire et nous continuons d'appuyer la direction de l'Agriculture pour qu'elle obtienne cet agrément. D'une manière générale, l'intérêt est double, bien-sûr un intérêt commercial, pour permettre à des opérateurs de faire multiplier par les paysans sénégalais des semences de contre-saison pour un marché de plusieurs dizaines de millions d'euros par an. Mais plus généralement, l'augmentation du niveau d'exigence sur les semences produites au Sénégal bénéficiera, à terme, à l'ensemble des paysans sénégalais et fait déjà du Sénégal le premier pays de la CEDEAO à être à ce niveau.

Agropasteur : Le SIAGRO c'était aussi les rencontres, les foras et autres échanges, les perspectives déclinées lors de la dernière édition étaient la promotion de ce salon dans les pays voisins du Sénégal et qu'il y ait plus de rencontres techniques entre les opérateurs économiques et les agriculteurs sénégalais pour élever le niveau de l'offre des entreprises qui sont présentes sur l'ensemble du salon afin d'inciter la demande. Est-ce qu'elles sont atteintes ?

En ce qui concerne les rencontres tech-

niques ou les échanges, je vous ai déjà répondu. De notre côté, nos entreprises, comme l'ADEPTA, font tout pour attirer au SIAGRO l'ensemble des clients de la sous-région, mais je vous avouerai que nous restons un peu déçu du manque d'audience régionale de ce salon.

Agropasteur : Votre dernier mot sur d'autres informations sur la préparation d'ADEPTA au SIAGRO 2016 et sur le courant des affaires qui circulent au Sénégal avec les entreprises françaises ?

Le Sénégal a toujours été un pays très important pour nos entreprises qui y ont de nombreux projets. C'est le seul pays où l'ADEPTA a un représentant régional à travers Thibaut CREPON, qui dirige notre Bureau de Dakar. Le pavillon français du SIAGRO est un ensemble cohérent représentatif des relations qu'entretient le Sénégal avec la France au niveau du secteur agricole et agro-alimentaire, et de l'élevage, avec une implication conjointe et coordonnée du secteur public et du secteur privé. Aux technologies, s'ajouteront cette année, la recherche française, avec le CIRAD et l'IRD, et les financements publics, avec l'AFD. Il est bien évident que l'attention particulière portée depuis trois ans par l'Etat sénégalais à l'Agriculture et à l'Agroalimentaire ne peut que renforcer nos échanges entre les entreprises sénégalaises et françaises.

Babacar Sène

TROIS QUESTIONS AVEC MME MARIAMA DRAMÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSEIL AGRICOLE ET RURALE(ANCAR)

«Relever le défi de l'élargissement de la base productive dans le monde rural»

L'ANCAR joue un rôle important d'animation dans la mise en œuvre des programmes en milieu rural et assure sa mission de conseil agricole et rural grâce à son expertise et à son ancrage territorial. Ce qui permet de faire en sorte que les technologies introduites en milieu rural soient adoptées par les populations. Mme Mariama Dramé, Directrice Générale de l'ANCAR répond, dans cet entretien, sur la contribution de l'ANCAR à la mise en œuvre des programmes de l'Etat, et dans des différentes filières.

Agropasteur : Quelle est la contribution de l'ANCAR à la mise en œuvre de programmes comme le PSE, PRACAS et Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest?

L'Agence Nationale de Conseil Agricole (ANCAR) est un outil stratégique dans la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et plus spécifiquement du PRACAS, à travers les différentes orientations fixées par le ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural. Aujourd'hui l'ANCAR est bien impliquée dans la diffusion à grande échelle des nouvelles technologies introduites pour améliorer la productivité agricole et les filières à travers l'approche chaînes de valeur agricoles au Sénégal. Madame la Directrice Générale de l'ANCAR revient ici sur les activités de son institution, ses réalisations et ses perspectives pour révolutionner le monde agricole et rural du Sénégal. Dans le PRACAS, l'ANCAR a réussi à développer différents partenariats stratégiques et opérationnels visant à améliorer le développement des filières ; c'est le cas par exemple des céréales locales comme le mil, le sorgho où l'ANCAR a assuré la diffusion à grande échelle des variétés à haut potentiel de rendement comme le Souna 3, le Thialack 2. L'ANCAR a beaucoup travaillé sur la dissémination des nouvelles variétés de riz et d'arachide etc. A cette diffusion à grande échelle des nouvelles technologies introduites dans le monde rural est combinée un vaste programme sur les paquets technologiques afin d'élargir la base productive et les itinéraires techniques recommandées par la recherche et adaptées aux différentes normes agro-écologiques du Sénégal. A côté de tous ses efforts soutenus notamment dans la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP2) financé par la Banque mondiale et l'Etat du Sénégal, l'ANCAR a entrepris plusieurs actions destinées à révolutionner le volet transformation par des mesures d'accompagnement en équipement post récoltes dans le milieu rural. Des décortiqueuses à mil, et maïs et des batteuses ont été distribuées aux producteurs et productrices dans une perspective de mise en marché



de la production ; cela a permis d'appuyer le développement des filières à travers une approche chaînes de valeur agricole déclinée par la tutelle.

Agropasteur : Quels sont les partenaires qui accompagnent l'ANCAR ? et quelle est la contribution de l'ANCAR dans le développement des différentes filières?

Outre l'Etat et la Banque mondiale des partenaires comme le PAM, la JICA, le KAFASI (Coopération sud coréenne) ont accompagné l'ANCAR dans cette mission. Dans le développement de la filière riz, la contribution de l'ANCAR a été considérable dans la relance de la riziculture pluviale dans des zones comme la Casamance. Grâce aux techniciens de l'ANCAR, on a noté une adoption significative des technologies en milieu rural et une maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs. Un aspect également qui nécessite d'être porté à l'attention, c'est l'accompagnement de l'Etat et de la Banque mondiale qui ont mis à la disposition des producteurs des motoculteurs multifonctionnels pour améliorer la production de riz pluvial en Casamance, l'installation d'une mini rizerie à Sédhiou, à l'image de ce qui a été fait à Pont Gendarme pour faciliter la transfor-

mation du riz local en Casamance. Tous ces efforts visent aussi à susciter l'entrepreneuriat en milieu rural, notamment celui des femmes, pour mieux développer le volet transformation et mise en marché de la production. D'une manière générale on est dans une dynamique de révolutionner les filières et de capitaliser l'ensemble des efforts fournis par l'ANCAR. Concernant la filière arachide, la diversification à travers l'approche mise en marché et la transformation a permis d'augmenter les revenus des producteurs ; aujourd'hui c'est une véritable révolution qui s'opère dans cette filière. Les paysans ont fini d'y trouver leur compte en évitant le bradage de leurs récoltes. Pour accompagner cette dynamique, l'ANCAR a développé un programme très vaste d'appui des producteurs dans la lutte contre l'aflatoxine pour disposer d'huile d'arachide de bonne qualité. Dans le bassin arachidier, l'introduction de la table de traitement a permis de lutter contre l'aflatoxine et d'introduire les bonnes pratiques en milieu rural suscitant l'engouement auprès des femmes. Cela a permis de créer des emplois et d'améliorer les revenus des producteurs et grâce à ces mesures on ne parle plus de bradage de la graine d'arachide dans le bassin arachidier. L'objectif aujourd'hui est d'élargir la

base productive dans le monde rural, introduire de nouvelles variétés à haut rendement et faciliter la transformation et la mise en marché de la production grâce à un renforcement des capacités institutionnelles des producteurs. Ce qui a conduit à l'augmentation significative des rendements. Aujourd'hui, pour le mil on note des rendements de plus d'une tonne à l'hectare contre environ 500 kilogrammes dans un passé récent. Pour le maïs les rendements tournent autour de 3 à 4 tonnes à l'hectare.

Agropasteur : Quelles sont les perspectives ?

Il est envisagé de développer des partenariats stratégiques pour accompagner les grands projets agricoles de l'Etat. Un plan stratégique est en cours d'élaboration dans ce sens. L'Agence a un rôle important à jouer dans l'adoption, la diffusion et le transfert durable des technologies ; cela bien entendu ne pourra se faire sans développer des synergies à l'instar de celles développées dans la mise en œuvre de projets comme le PAFA et le PAPIL entre autres et qui prouvent à suffisance cette impérieuse nécessité de développer ces synergies.

Entretien réalisé par Babacar Séné

L'ATELIER-BILAN SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL 2015 ET LA PRÉPARATION DE CELLE DE 2016 MME AMINATA MBENGUE NDIAYE MINISTRE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES «Assurer la sécurité sanitaire et alimentaire du cheptel»

L'atelier-bilan sur la campagne de vaccination du cheptel 2015 et la préparation de celle de 2016 à Dakar a été l'occasion pour Mme Aminata Mbengue Ndiaye, Ministre de l'Élevage et des Productions Animales, de saluer l'action des agents de l'élevage et dont l'action sur le terrain permet d'assurer la sécurité sanitaire et alimentaire du cheptel national.

Comme chaque année, après la campagne de vaccination du cheptel national, le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales, à travers la Direction des Services Vétérinaires (DSV) réunit tous ses partenaires, acteurs et professionnels du secteur pour faire le bilan de la campagne, tirer les leçons, relever les goulots d'étranglement, mais aussi analyser les résultats obtenus et se projeter sur la préparation de la campagne à suivre. Une occasion saisie par Mme le ministre pour magnifier le travail abattu par les agents de l'élevage qui sont sur le terrain et qui grâce à leur efforts et leurs engagements combinés ont su maintenir le cap de la sécurité sanitaire et alimentaire du cheptel national.

Devant les partenaires, acteurs et professionnels du secteur, elle a vivement salué la vaillance de ces « Chevaliers de la Seringue » dévoués à la cause du développement de l'élevage et des productions animales. Elle a promis d'importantes mesures pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

De l'avis de Mme le ministre quatre maladies prioritaires font l'objet d'une vaccination. Elles concernent la Peste des Petits Ruminants, la Peste Equine, la

Maladie de Newcastle et la Péripleurite Contagieuse Bovine (PPCB). Elle a en outre relevé les manquements notés l'année dernière durant la campagne 2015 et les années précédentes, liés à des problèmes techniques au niveau de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

Elle s'est indignée de cette situation qui a fait souffrir le cheptel national dont des alternatives ont été prises pour régler de manière définitive la question de l'approvisionnement en vaccins en quantité suffisante. Des contraintes qui ont motivé la sollicitation du PNUD, à travers le PUDC, en lui confiant l'approvisionnement en vaccins dont la livraison est annoncée durant le mois de janvier pour avoir la possibilité de vacciner sur la toute la période de 2016.

Elle a salué la démarche du Président de la République qui a su convaincre la Banque Mondiale à travers la mise en place du PRAPS afin de prioriser l'acquisition de lyophilisateurs. Le règlement de cette situation permettra à l'ISRA de pouvoir non seulement mettre à la disposition du Ministère de l'Élevage et de la sous région des quantités suffisantes de vaccins pour pouvoir assurer la santé des animaux.

Mme le ministre est revenue sur les normes à respecter pour faire une bonne campagne. Dans ce cadre, le Sénégal ambitionne de porter le taux de vaccination du cheptel à 80% selon les normes de l'OIE.

Se référant aux moyens dont dispose le secteur pour pouvoir élaborer, définir les



objectifs en matière de vaccination présenter les rapports, Mme le ministre a décidé de revoir l'ambition à la baisse jusqu'à hauteur de 50%.

La Fièvre de la Vallée du Rift a été donnée en exemple par Mme le ministre qui se justifie comme étant une maladie transfrontalière qui mérite d'être bien perçue et bien prise en charge. Elle sévit dans quatre régions ; et à chaque fois qu'elle se déclare de même que d'autres maladies, la vaccination de masse est menée immédiatement. En général, ce sont des millions de têtes de bétail qui sont vaccinés par les agents de terrain de son départe-

ment. Une occasion pour elle de saluer leur vaillance, leur perspicacité et leur engagement, compte tenu des résultats obtenus. Le constat est qu'aucune maladie ne s'est plus déclarée, après les vaccinations, ni leur résurgence.

De tels résultats ont été salués par le Mme le ministre qui a profité de cette occasion pour magnifier devant ses partenaires, acteurs et professionnels de son département la perspicacité et l'engagement du personnel de terrain ; un personnel actif et très alerte qui veille de façon idoine pour limiter la propagation voire la prolifération des maladies.

MATÉRIEL GÉNÉTIQUE ANIMAL AFRICAIN Inverser la tendance à l'importation

Un atelier sur la manipulation du matériel génétique a réuni deux jours durant des experts venus des cinq régions du continent africain pour permettre aussi aux participants de se doter d'outils en vue d'une meilleure harmonisation des protocoles sur la collecte, le contrôle de la qualité, l'étiquetage et la distribution des semences animales. Organisé par le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union africaine, cette rencontre a été présidée par Dr Ousseynou Sakho, Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales.

«Aujourd'hui la consommation per capita de viande tourne autour de 15 Kg et celle de lait autour de 30 litres. Selon les projections, ces demandes vont doubler en 2050. Que devons-nous faire?» s'est interrogé Dr Ousseynou Sakho. Dans un contexte d'insécurité alimentaire due aux changements climatiques et à une demande évolutive des populations en produits alimentaires et animales la préservation et l'amélioration des races bovines locales deviennent un impératif, ajoute-t-il.

Loin de préconiser l'importation de ces produits pour satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels Dr Sakho exhorte ses pairs au travail pour que l'élevage local africain puisse répondre véritablement aux besoins des populations, pour qu'il y ait plus d'échanges intracommunautaires. Et de rappeler que « nous sommes dans un monde où nous devons utiliser les mêmes outils de développement que les autres. C'est ce que nous voulons. Il s'agit donc pour nous d'utiliser la biotechnologie au même titre

que les autres et participer au marché mondial comme les autres avec le même niveau.»

Grâce à la biotechnologie bon nombre de pays améliorent leur production par l'introduction de races exotiques. Leur préservation est aujourd'hui une priorité. Ainsi le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine a mis en place des Banques Régionales de Gènes (BRG). Dr Simplicie Nona du Bureau Interafricain des Ressources Animales à l'Union Africaine rappelle : «depuis cinq ans nous travaillons à la conservation et l'amélioration à l'intérieur de ces races bovines ou ovines. Ce présent atelier a pour objectif de former au niveau des pays et renforcer les capacités pour pouvoir collecter au lieu d'importer des semences d'Europe ou d'Asie ou ailleurs. On pourrait collecter des semences de vaches qui se portent bien chez nous et dans notre contexte et les diffuser. Il est incompréhensible que depuis Maputo, en 2003, on a encore moins de douze pays qui consacrent 10% de leur budget natio-



nal à l'agriculture. Les questions de sécurité alimentaire sont des biens publics qui sont de la responsabilité de l'Etat.»

Une responsabilité qui requiert des Etats un investissement dans le secteur. C'est tout le sens de l'atelier de deux jours présidé par Dr Ousseynou Sakho Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions Animales sur la manipula-

tion du matériel génétique qui a réuni les cinq régions du continent africain pour permettre aussi aux participants de se doter d'outils en vue d'une meilleure harmonisation des protocoles sur la collecte le contrôle de la qualité, l'étiquetage et la distribution des semences animales.

Babacar Sène

CHAMBRES D'AGRICULTURE AU SÉNÉGAL(CASE) Une stratégie de mutualisation renforcée

Depuis le lancement de la réflexion sur la création des chambres d'agriculture au Sénégal l'approche participative et inclusive a été privilégiée avec une totale intégration de tous les acteurs concernés. Les consultations dans les régions de Ziguinchor, de Sédhiou, de Fatick de Diourbel, de Matam, Saint-Louis, Kédougou, Kaffrine, Tambacounda, Kolda, Kaolack Louga et Thiés sont la preuve palpable d'une facilitation de l'opérationnalisation de la mise en place des chambres pour aboutir à un consensus.

Ainsi les concertations régionales sur le processus de réflexion et de création des chambres d'agriculture du Sénégal sont bien lancées. Loin de signifier la disparition des Organisations Professionnelles, ni celle de la syndicalisation, les chambres viendront renforcer tout cela, axé sur une stratégie de mutualisation renforcée marquée sous le saut d'une nouvelle organisation des organisations paysannes pour plus d'efficacité et d'efficience.

Lors de ces CRD spéciaux, les gouverneurs de région, les préfets et sous-préfets, n'ont pas été en reste pour assurer les conditions d'une parfaite organisation dans leurs régions ; ils traduisent ainsi en actes concrets les aspirations de leurs mandants.

Partout, au cours des CRD Spéciaux, le



Secrétaire d'Etat en charge de l'Accompagnement et de la Mutualisation des Organisations Paysannes (SEAM/OP) a tenu à rassurer sur la considération à part égale de tous les acteurs qui sont loin d'être considérés comme des bénéficiaires politiques mais en vrais partenaires de

l'Etat du Sénégal.

A Louga, Kaolack et à Thiés, le Secrétaire d'Etat a mis en relief trois axes forts où doit se fonder la centralité des actions des autorités administratives en charge d'animer les concertations au niveau local ; ils concernent : l'exclusivité des consulta-

tions à la base, la représentativité des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage de la foresterie et de la pêche tout en prenant en compte toutes les filières et enfin la prise en compte de la dimension genre, jeunes, femmes, personnes âgées et les minorités ethniques.

RÉFLEXION POUR LA CRÉATION DE CHAMBRES D'AGRICULTURE «Le processus officiellement lancé à Tambacounda»

Le processus de réflexion devant déboucher sur la création de chambres d'agriculture à travers le pays, a été lancé officiellement à Tambacounda, lors d'un CRD spécial consacré à la question, par le Secrétaire à l'accompagnement et la mutualisation des organisations paysannes, Moustapha Lô Diatta.

"Le Président Macky Sall a mis en avant l'agriculture dans le Plan Sénégal émergent (PSE) pour tirer la croissance de l'économie du pays", expliqua M. Diatta, en marge de la rencontre qui s'est tenue au Conseil départemental de Tambacounda.

Il a déploré le fait que "malheureusement", du fait de la diversité des organisations paysannes, qui n'ont pas de synergie entre elles, l'Etat se retrouve en face de plusieurs interlocuteurs. D'où l'utilité de créer des chambres d'agriculture pour avoir un interlocuteur unique et rendre l'action du gouvernement plus efficiente. "Chaque année, l'Etat injecte 50 milliards dans le secteur primaire, mais sans résultats", avait relevé lors de sa présentation, le Directeur de cabinet du Secrétaire à l'accompagnement des organisations paysannes, Tidiane Sidibé.

Moustapha Lô Diatta a noté qu'avec l'actuel gouvernement, 10% du budget national sont consacrés à l'agriculture, soit plus que les engagements de Maputo. La contribution de l'agriculture au Produit intérieur brut (PIB) est passée de 7 à 10%, a-t-il aussi noté.

"Nous pensons qu'il est temps d'aller de l'avant en matière de dynamique organisationnelle", a dit M. Diatta. "Nous voulons que ce processus soit inclusif et participatif ; on n'impose rien du tout, on n'est pas venu avec un texte", a-t-il souligné, indiquant que c'est dans sa volonté

d'impliquer les acteurs à la base, que le comité de pilotage, mis sur pied le 15 septembre 2015, a préconisé l'organisation de concertations régionales. Cette idée "heureusement" a suscité une "adhésion populaire" des acteurs, s'est-il réjoui.

Le CRD spécial de Tambacounda a donc permis de lancer officiellement le processus de réflexion et de mettre en place un comité régional, organise des fora à travers la région.

Présidé par le Gouverneur, avec le Directeur régional du développement rural (DRDR) comme Secrétaire, le comité compte des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs et des forestiers.

Les concertations portent, selon Tidiane Sidibé, sur le mode d'organisation des chambres d'agriculture, leur mode de fonctionnement et de financement.

"Nous collectons les contributions des éleveurs, des agriculteurs, des pêcheurs de toutes les régions du Sénégal. Nous en ferons la synthèse à l'occasion d'un atelier de validation de ces contributions, qui serviront à élaborer des textes législatifs et réglementaires", a-t-il expliqué.

A travers un benchmarking, le comité de pilotage a visité des expériences de chambres d'agriculture en France, en Côte d'Ivoire et au Mali, a-t-il dit. Les informations obtenues au terme de ce travail seront livrées aux acteurs à la base, afin qu'ils décident "en toute connaissance de cause". Pour lui, il ne s'agit pas de copier les expériences vues ailleurs, mais de s'en inspirer.

Le secteur agricole ajouté aux chambres de commerce en 1989, va, à terme, "décrocher" de ces structures, pour être géré par les chambres d'agriculture, même si la collaboration entre chambres consulaires - chambres de commerce,



chambres des métiers et les chambres d'agriculture sera vivement encouragée, a-t-il dit.

Avec la réforme foncière, les chambres d'agriculture constitueront "une des deux plus grandes réformes du président Macky Sall dans le secteur agricole", a estimé le Secrétaire à l'accompagnement et la mutualisation des organisations paysannes, Moustapha Lô Diatta.

"Nous espérons qu'avant la fin de l'année nous ayons au moins les textes de base", souhaitait M. Diatta, ajoutant que l'installation des chambres pourrait alors commencer en 2017.

Au-delà des délais, "l'essentiel pour nous c'est d'avoir des chambres pérennes, viables et des chambres qui soient au service exclusif des producteurs des agriculteurs,

des forestiers et des pêcheurs, qui soient un interlocuteur valable pour l'Etat, ainsi qu'un partenaire", a-t-il relevé.

Plusieurs intervenants avaient, lors des discussions, fait part de leurs préoccupations et suggestions, qui avaient trait, entre autres, à l'intégration de l'élevage dans la dénomination des chambres, à la nécessité de pousser l'accompagnement jusqu'à son terme.

Le député de Goudiry, Djimo Souaré, a souhaité que les chambres d'agriculture soient démocratiques et non des "organisations privées".

Mamadou Diallo, adjoint au Chef du Service régional de l'élevage a, pour sa part, souhaité qu'il y ait des chambres départementales afin que ces structures soient plus proches des acteurs.



SALON SIAGRO - Pavillon FRANCE

SENEGAL - Dakar

15-18 mars 2016

Agriculteurs, Eleveurs, PME et Industriels agroalimentaires :

Rencontrez les professionnels français qui vous proposeront des solutions adaptées à vos projets au SARA, Pavillon FRANCE (Pôle international)

SEMENCES - MACHINISME AGRICOLE - IRRIGATION - SERRES

AVL

Machines agricoles neuves et d'occasion - Vente, suivi, pièces détachées, formation

BECOT CLIMATIQUE

Serres horticoles et d'élevage, spécialiste du contrôle de l'ambiance dans les serres (ventilation, refroidissement, chauffage, régulation de température)

FRANQUET-THIERARD

Valorisation de la menue-paille et travail du sol

ICS

Solutions globales pour la réalisation de projets agricoles d'envergure - Fourniture de semences, matériels agricoles et d'irrigation

IRRIFRANCE

Conception & fabrication de systèmes d'irrigation pour l'agriculture

OTECH

Systèmes d'irrigation par aspersion

SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE

Conseil et ingénierie en irrigation, développement agricole ; équipements à la parcelle ; systèmes de potabilisation de l'eau

TIMAC Agro

Agro-fourniture et fertilisation

TRISKALIA

Commerce de semences certifiées de pomme de terre

ELEVAGE BOVIN - AVICULTURE

BOVINS

ALLFLEX

Boucles d'identification animale, traçabilité

COOPEX

Génétique race Montbéliarde

SERAP

Refrigerateurs de lait et équipements de process alimentaire

AVICULTURE

BECOT CLIMATIQUE

Serres d'élevage, spécialiste du contrôle de l'ambiance dans les serres (ventilation, refroidissement, chauffage, régulation de température)

CELLULOSES DE LA LOIRE

Plateaux alvéolés en cellulose moulée pour l'emballage et le transport des œufs.

CIDAPE

Vente et installation d'équipements de couvoir : incubateurs, éclosiers, climatisation et équipements annexes

HUBBARD

Sélection, production et commercialisation de reproducteurs en réponse aux demandes des différents marchés

MASSON

Bâtiments et équipements pour l'aviculture et la cuniculture

SANTE ET ALIMENTATION ANIMALES

CEVA SANTE ANIMALE

Recherche, développement, fabrication, commercialisation et marketing de produits

pharmaceutiques et vaccins pour les animaux de compagnie, les volailles, les ruminants et les porcs.

VITALAC

Minéraux, prémix et spécialités nutritionnelles pour les productions animales

SPACE

Salon International de l'Elevage

IAA - PROCESS - EMBALLAGE

ARCIL

Large gamme de machines d'emballage pour le conditionnement alimentaire primaire, secondaire et tertiaire

BAYLE

Entreprise familiale, fabricant français d'équipements pour abattoirs de volailles

COUEDIC MADORE

Conception, fabrication et installation d'équipements d'abattage et de découpe pour bovins, porcs et ovins

DAGARD

Concepteur, fabricant et installateur de solutions de cloisonnement isotherme

DECOPACK

Achat et vente de matériaux d'emballage pour l'industrie agro-alimentaire (eau minérale, lait, huile, soft drink, bière...)

EUROTEC

Traitement des eaux usées d'origine agro-industrielles, étude, conception et fabrication, installation et formation

HTG INDUSTRY

Constructeur européen de machines de soufflage de bouteilles PET et de lignes complètes de remplissage

ICE

Distributeur d'équipements et accessoires aérauliques, frigorifiques, hydrauliques et isolants

ISOCAB

Fabrication de panneaux et portes isothermes pour l'industrie agroalimentaire

PIERRE GUERIN

Équipements et procédés en acier inoxydable pour l'agro-alimentaire

NOVA

Doseuses pour crème fraîche, yaourts

S3A

Conseil et fournitures pour la transformation de la viande et du poisson dans les pays africains

SERAC

Remplissage, bouchage pour liquides, semi pâteux et poudres

STALE

Fournisseur en équipements agroalimentaires de transformation des produits carnés viandes/volaille/poissons en charcuterie/produits élaborés

STERIFLOW

Leader mondial des autoclaves de pasteurisation - stérilisation, présent dans 55 pays

INSTITUTIONS - RECHERCHE

ADEPTA

Association pour le Développement des Echanges internationaux des Produits et Techniques Agroalimentaires

CIRAD

Centre français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud

IRD

Institut de Recherche pour le Développement

AMBASSADE DE FRANCE

Service Economique

AGRICULTURE INTELLIGENTE

Les Villages Intelligents : Utilisation de l'information Climatique

Il était une fois, Mariama Keïta une grande productrice agricole et un exemple pour les femmes de son village de SIKILO (Kaffrine) L'agriculture climato-intelligente (ACI) repose sur trois piliers : la sécurité alimentaire et le bien-être des agriculteurs, l'adaptation au changement climatique, l'atténuation du changement climatique. Elle est également un véritable moyen pour mettre en œuvre des priorités de développement agricole justifiées par le changement climatique à court et à long terme.

Grâce à l'utilisation des services d'information climatique, Mariama Keïta est devenue une grande productrice agricole et un exemple pour les femmes de son village. L'information climatique au Sénégal est maintenant considérée comme un intrant agricole

Elle a 25 ans et vit à Sikilo, non loin de Kaffrine. Elle est mariée et mère de 2 enfants. Dans sa région de Kaffrine, l'agriculture est fortement dépendante de la pluviométrie. Les agriculteurs sont très vulnérables face aux effets de la variabilité et du changement climatique.

La question que tout le monde se pose chez elle est que comment elle a su obtenir et toujours maintenir une production agricole satisfaisante malgré des conditions climatiques très variables au niveau de toute la région, notamment dans son patelin Sikilo. On s'est longuement posé cette question sans pouvoir y apporter une réponse. Les agriculteurs étaient toujours sceptiques quant à leur avenir et redoutaient des lendemains difficiles.

En 2011, le programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaires (CCAFS) et l'Agence nationale de météorologie du Sénégal (ANACIM) vinrent dans la région de Kaffrine avec un projet qui avait pour but de mettre à la disposition des agriculteurs des services climatiques pertinents.

Les chercheurs pensaient que Kaffrine répondait parfaitement aux critères pour la mise en œuvre de leur projet. C'est ainsi que dans les villages de Tounse Mosquée, Gniby, Daga-Birame et Sikilo, des sites test ont été mis en place et tenus par des agriculteurs

locaux.

Pour les agriculteurs, des informations sur les prévisions météorologiques, les dates de début et de fin de l'hivernage leur permettraient de mieux planifier leurs activités culturelles et d'améliorer leur résilience face aux chocs climatiques.

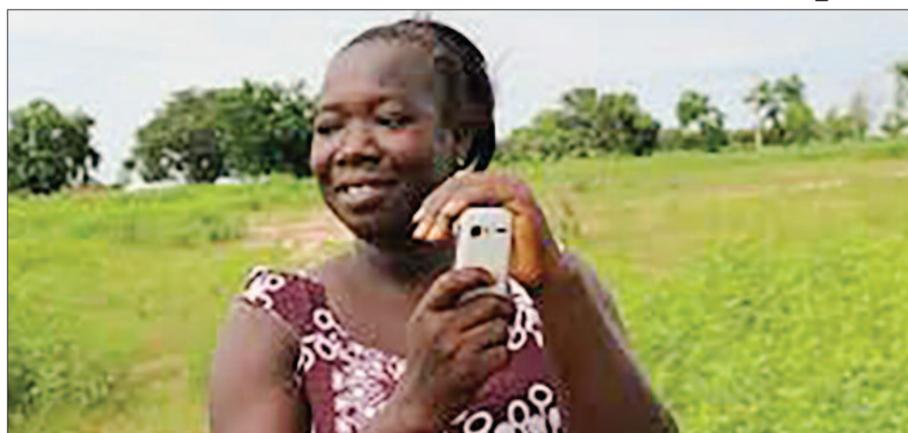
Mariama découvre l'information climatique...

Quant elle entendit parler de ce projet, Mariama était sceptique. Elle ne croyait pas à ce que racontaient ces « faiseurs de miracle ». La première année, elle continua donc à cultiver comme elle le faisait et comme cela se fait depuis des décennies dans son village. Quelque temps après, elle entendit les gens parler des avantages du projet et de la pertinence de l'utilisation de l'information climatique. Elle pensa alors au conseil de son grand père qui lui dit un jour : « Mariama, ne juge jamais avant d'avoir vérifié ». Mariama détient quelques arachides, qui sont presque mûrs pour la récolte.

Elle prit son courage à deux mains et alla voir l'ANACIM. Non loin de sa concession, on lui donna un champ-test. Ce champ fut divisé en deux parcelles d'égales superficies. Dans celui du projet, elle devait tenir compte que des prévisions météorologiques et des conseils relatifs à l'agriculture fournis par l'ANACIM. Dans l'autre, elle était libre de cultiver selon ses propres habitudes et connaissances. Les cultures pratiquées étaient le mil et l'arachide.

Elle reçut une formation qui devait lui permettre de comprendre l'information climatique. Elle pouvait également informer les scientifiques sur le type d'information dont elle avait besoin.

Elle recevait l'information climatique tout au long de la saison grâce à son vieux poste radio. L'ANACIM avait noué un partenariat avec l'union des radios associatives et communautaires du Sénégal (URAC). L'information climatique était donc diffusée régulièrement à travers des bulletins météo par des radios avoisinantes. Elle écoutait aussi avec grande attention les échanges des agriculteurs de son village lors des émissions interactives organisées par l'ANACIM.



Personnellement, elle préférait recevoir les informations climatiques par SMS. Contrairement au poste radio, elle pouvait emmener son téléphone portable partout. Mariama vérifie un message SMS avec conseils sur les conditions météorologiques et agricoles actuelles. Elle partage les messages qu'elle reçoit avec d'autres membres de la communauté.

Très vite, Mariama se rendit compte que la parcelle de l'ANACIM produisait un meilleur rendement du fait de l'utilisation intelligente de l'information climatique. C'était donc vrai !

Émerveillée, elle contemplait son champ. Elle n'en croyait pas ses yeux. Alors elle s'investit plus. Elle attendait impatiemment l'information climatique et les conseils. Elle n'arrêtait pas de parler des informations reçues lors des rencontres entre femmes. Ses rendements s'amélioraient de plus en plus et elle gagnait de plus en plus d'argent. Elle s'est rendu compte qu'on peut mener une agriculture intelligente face au climat.

Mariama utilise activement les prévisions climatiques pour rester productive et prospérer sous le changement climatique. Mariama améliore sa condition de vie...

Grâce au meilleur rendement sur ses récoltes, Mariama gagnait de plus en plus d'argent. Elle et sa famille mangeaient mieux désormais grâce aux stocks qu'elle faisait. Elle achetait régulièrement de nouveaux habits pour elle même, sa maman, ses enfants et même pour son mari. Désormais, les frais de scolarité de ses enfants n'étaient

plus un problème. Elle avait suffisamment d'argent pour les payer à l'avance. En cas de maladie, elle pouvait payer les frais médicaux de sa famille. Son mari était content d'elle et ne cessait de la remercier.

Grace à Mariama, j'ai désormais un soutien financier de taille. La vie est moins dure. Je ne cesserais de remercier le CCAFS et l'ANACIM.

Moussa Sow, époux de Mariama. Assise sous le hangar du nouveau bâtiment en ciment qu'elle vient de construire dans sa concession, Mariama ne cesse de réfléchir à ce que serait sa vie sans ce projet initié par le CCAFS et l'ANACIM.

De plus en plus d'engouement... Comme Mariama, de plus en plus d'agriculteurs prennent conscience de la pertinence de l'utilisation de l'information climatique. Ils n'attendent plus que cette information leur parvienne, ils vont à sa recherche.

En 2014, ils étaient plus de 2 millions d'agriculteurs sénégalais qui avaient accès à l'information climatique. Et ce chiffre ne cesse de croître, aujourd'hui ils sont près de 7 millions.

Les agriculteurs sont impliqués dans chaque phase du projet, de la production de l'information climatique à son utilisation en passant par sa diffusion.

Au Sénégal, l'information climatique est considérée comme un intrant agricole à part entière et au même titre que les semences, les engrais et autres matériaux fondamentaux de la production.

Babacar Sene

DR MAMADOU GOUDIABY, DIRECTEUR DES PÊCHES MARITIMES

Adaptation aux changements climatiques

Voulez-vous nous préciser le sens et les résultats attendus de cet atelier ?

L'importance de cet atelier se situe à deux niveaux, d'abord sur les produits mais également les services du programme MESA à partir des données d'observation de la terre. C'est un atelier qui est parti des résultats acquis au niveau du Centre régional basé à l'Université de Ghana où ce programme a été déjà mis en application. Ce sont sur la base de ces résultats que nous voulons partager avec les partenaires nationaux de manière que les acteurs étatiques et non étatiques puissent se les approprier et puis éventuellement voir dans quelle mesure on pourra les appliquer au niveau du Sénégal pour la sécurité tout d'abord des acteurs au niveau de la pêche artisanale et au niveau pêche industrielle avec l'utilisation de l'AIS. Toutefois, il est important de souligner qu'avec une représentation de transpondeurs A et B qu'on peut appliquer aussi bien au niveau des navires de la pêche industrielle qu'au niveau des navires de la pêche artisanale. Cela nous permet de sui-

vre les mouvements des embarcations ou des navires de manière générale.

Quelle articulation peut-on faire, par rapport à la pêche artisanale ?

Je me permets de rappeler un peu l'histoire pour simplement dire qu'auparavant nous avions des rapports de collaboration et de partenariat avec l'ANACIM et l'USAID/COMFISH ; mais cela nous guide pour le présent et le futur car nous avons mis en synergie nos atouts et forces pour prendre en charge cette question préoccupante. Comme, il est constaté des sites sont déjà choisis, surtout au niveau de la pêche artisanale, par exemple sur le littoral en faisant en sorte qu'il y ait l'utilisation des téléphones portables, l'envoi de messages SMS, avec l'utilisation de drapelets de couleurs différentes : une couleur rouge pour le danger, verte pour le climat bon et une couleur jaune pour donner une situation intermédiaire. Il peut y avoir un danger comme il peut y avoir l'accalmie ; donc aujourd'hui il n'y a pas vraiment de difficultés parce qu'on a déjà l'allo-

cation avec les tests qui ont été déjà faits auparavant.

Quelle articulation y a-t-il par rapport à la sécurité alimentaire ?

Au niveau de la pêche artisanale, sur les quatre-cent mille (400 000) tonnes débarquées les deux tiers sont apportés par la pêche artisanale. Au niveau de la sécurité alimentaire, ce programme vise à atténuer les risques d'accidents mais aussi à faire en sorte que les acteurs aient leur sécurité à bord ; ça veut dire que la totalité des captures est totalement débarquée et ces pêcheurs en général, plus de la moitié, vendent dans le marché intérieur. Les produits de la pêche, de manière générale, constituent les meilleures protéines d'origine animale comme celles provenant des bovins, des ovins et des caprins. Il est mieux de consommer le poisson régulièrement que de consommer de la viande, qu'elle soit rouge ou blanche. Ce qui va beaucoup améliorer notre sécurité alimentaire ; on aura des produits de bonne qualité et en quantité



suffisante. Je rappelle, quand il y a accident en mer, on voit qu'on a des pertes de matériels, en vies humaines, voire de toute la production, alors un tel programme aussi ambitieux et pertinent limite, minimise ou supprime totalement les bateaux pirates. Ce qui fait que l'essentiel des captures sera mis dans le marché au bénéfice des consommateurs surtout pour notre Thiébou dieun national et autre plats à base de produits halieutiques.

Gestion des ressources côtières et marines et sécurité en mer
LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE (MESA)

Une approche régionale éco systémique, inclusive et intégrée

Dakar a abrité le 16 février 2016, l'atelier national de partage sur les produits et services avec l'utilisation des données d'Observation de la Terre (OT) du programme portant « Surveillance de l'environnement et sécurité en Afrique » ou « Monitoring for Environment and Security in Africa » (MESA) de la Commission marine de la CEDEAO.

Cet atelier a vu la participation d'une cinquantaine d'acteurs venant d'horizons divers, en l'occurrence des membres du Comité de pilotage du projet MESA-SN, des gestionnaires de pêcheries, des acteurs professionnels de la pêche et des personnes ressources intéressées et de la presse. Il a permis entre autres, aux participants d'échanger et surtout de partager sur les services et produits du Programme de la Surveillance de l'Environnement et la Sécurité en Afrique (MESA) pour la gestion des ressources côtières et marines et la sécurité des vies et des biens en mer avec l'utilisation des données d'Observation de la Terre (OT).

Ce programme dénommé MESA couvre les 12 pays côtiers de la CEDEAO plus la Mauritanie et Sao Tomé et Principe. Il a été lancé au Sénégal en décembre 2014 et dispose de différents organes pour sa mise en œuvre dont le Groupe de Travail Pêche/Océanographie, la Direction des Pêches Maritimes et le CRODT comme bras technique chargée de l'exécution du plan d'actions défini et adapté avec toutes les parties prenantes.

En effet, le Sénégal appartient à l'espace du courant des Canaries, bien connue pour une intense productivité biologique voire même non biologique. Cette zone constitue une bonne part de la production mondiale de pêche. Cette caractéristique est due aux vents des Alizés qui soufflent à la côte, qui se



traduit par un upwelling engendrant un fort apport en nutriments.

Le programme privilégie l'approche régionale éco systémique, inclusive et intégrée pour mieux comprendre les nouvelles problématiques qui se posent au secteur de la pêche maritime.

La prise en compte de la pêche artisanale donne un caractère englobant au programme pour la disponibilité des informations liées à la gestion des pêches pour une meilleure surveillance des navires dans les limites des zones territoriales, une bonne gestion du trafic de ces navires et la lutte contre la pêche INN.

C'est dans ce sens que l'atelier de Dakar a été organisé pour effectivement partager d'une part avec les acteurs les produits et les services du programme MESA avec l'utilisation des données d'observation de la terre (OT) et d'autre part permettre une meilleure connaissance du profil environnemental côtier et marin du Sénégal pour une gestion durable des ressources et une rassurance des acteurs de la pêche en leur fournissant des informations d'alerte précoce sur l'état de l'océan à l'échelle continentale,

régionale et nationale par l'utilisation des données satellitaires, le partage et l'échange de données entre experts thématiques Pêche et Océanographie.

Cet atelier a été présidé par Dr Mamadou GOUDIABY, Directeur des Pêches Maritimes, entouré des partenaires Co-applicant, le CRODT et d'autres partenaires.

Le Directeur des Pêches Maritimes dans son discours d'ouverture a mis l'accent sur l'objectif de l'atelier qui permettra une bonne diffusion des produits et services aux gestionnaires et usagers de la mer, l'aide à la prise de décision. Il a insisté sur l'importance du réseautage entre les institutions membres du Comité de pilotage national MESA, sur le renforcement de la coopération avec les pays côtiers de la CEDEAO pour une gestion durable et intégrée du milieu côtier et marin. Il a insisté sur la l'importance de la disponibilité des données satellitaires, le renforcement des systèmes de sécurité des pêcheurs artisans, la mise en place d'un système opérationnel de suivi des paramètres utiles de gestion des pêches, le partage de réponses stratégiques aux

pressions et attaques aux pêcheries nationales.

Il est important de rappeler que le Centre Régional est logé à l'Université de Ghana qui abrite le Centre Régional de Réception des données. Chaque pays aura à son sein, sa station de réception. La Direction des Pêches Maritimes est le Point focal national et le Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye est Co-applicant.

Pour rappel, c'est dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Traité de la CEDEAO relatives à l'atteinte de la sécurité alimentaire et le développement des ressources naturelles dans la région que la Commission marine de la CEDEAO s'est engagée à mettre en œuvre, à l'échelle régionale, en collaboration avec les autres organisations régionales africaines et l'Union européenne, la thématique marine du Programme portant sur la Surveillance de l'Environnement et la Sécurité en Afrique (MESA) pour la gestion des ressources côtières et marines et la sécurité des vies et des biens en mer avec l'utilisation des données d'observation de la Terre (OT).

Babacar Sène

MADAME AÏSSATOU FALL GUEYE NDOYE, POINT FOCAL, COORDINATRICE DU MESA SÉNÉGAL

Vers la mise en place d'un réseau d'échanges et de partage d'expériences

Pouvez-vous revenir sur l'objet de l'atelier ?

Il s'agit d'un atelier national de partage sur les produits et services issus de l'utilisation de produits d'observation des données de la terre. C'est un programme financé par l'Union européenne qui est dans la Commission marine de la CEDEAO; donc à l'image des autres régions de l'Afrique. C'est au niveau continental avec une coopération renforcée avec les institutions spécialisées dans les données d'observation de la terre et pour avoir des produits et services qui vont nous permettre de renforcer la gestion durable des ressources côtières et marines, de plus de permettre la mise en œuvre et de disposer ensuite de la prévision océanique pour protéger les zones de pêche au profit de la sécurité des pêcheurs en mer. Nous avons échangé et partagé avec les membres du comité de pilotage MESA au niveau du Sénégal, les gestionnaires des pêches, les acteurs et partenaires qui ont une relation directe avec leur environnement marin et côtier. Ce qui va permettre la mise en place d'un réseau pour échanger sur les expériences réussies dans les autres pays et pouvoir

développer d'autres produits à partir des données d'observation de la terre.

Quelle place occupe la pêche artisanale dans ce cadre ?

Le focus porte sur la pêche artisanale, parce que pour les transpondeurs de type B nous avons eu des problèmes avant pour surveiller les embarcations artisanales, alors on avait pensé aux réflecteurs radars parce que les radars ne pouvaient pas les détecter car les pirogues artisanales sont en bois mais maintenant on a rectifié avec le nouveau système d'identification automatique avec le transpondeur B avec le matériel fabriqué par les canadiens. Cela permet de détecter ces embarcations artisanales qui constituent 90% des débarquements au niveau du Sénégal, à l'image des autres pays côtiers de la CEDEAO.

Qu'en est-il s'agissant de la pêche INN ?

La lutte contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, justifie la mise en place du MESA qui permettra de pouvoir surveiller le trafic des navires même sur le plan mondial. On a une couverture mondiale de tous les navires. Au

niveau de la CEDEAO, il y a un registre régional. Il y a des registres nationaux des bateaux de pêche. Nous pouvons donc les suivre et pouvoir déceler les bateaux pirates. Dans chaque base de données il y aura l'historique des navires. Si l'armateur appartient à une association par rapport à la pêche illégale cela peut être connu. Ces registres nationaux sont établis dans tous ces états où toutes les informations peuvent être connues.

Quels sont les perspectives pour la pêche artisanale ?

Ont été conviés à cet atelier national tous les représentants des pêcheurs, tout le long du Sénégal, de Saint-Louis jusqu'au Cap-Skirting ; avec ces représentants nous avons échangé sur les produits et les services produits par le projet MESA ce qui d'une façon ou d'une autre va renforcer leur résilience à la sécurité de leurs vies et de leurs biens. Ils sont des relais à cet atelier et nécessairement, ils vont restituer au niveau local pour une meilleure connaissance des objectifs et attentes du projet par les acteurs à la base. Afin d'atteindre toutes les couches de la population cible, le projet a mis en place



un plan de communication qui déroulera son programme de sensibilisation et autres actions à travers les radios communautaires locales et autres canaux de diffusion de l'information tels que les journaux spécialisé pour asseoir une dynamique révolutionnaire et intégrée de gestion durable des ressources marines et côtières.